



Point 8(e) de l'ordre du jour

CX/PR 16/48/10
Mars 2016

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

48^e Session

Chongqing, République populaire de Chine, 25 - 30 avril 2016

AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE: GROUPES DE PRODUITS SÉLECTIONNÉS GROUPE 021 – HERBES POUR LA PRODUCTION DE SUCRE OU SIROPS

(À L'ÉTAPE 4)

(Préparé par le groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique et co-présidé par les Pays-Bas)

Les membres et observateurs du Codex qui souhaitent soumettre des observations à l'étape 3 sur ce document (**voir annexe I**), y compris les implications possibles sur leurs intérêts économiques, sont invités à le faire conformément à la *Procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés* (Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius), avant le **11 avril 2016**. Prière de soumettre les observations:

au:

Secrétariat du CCPR
Institute for the Control of Agrochemicals
Ministry of Agriculture
Room 906, No. 18 building
Maizidian Street, Chaoyang District,
Beijing, 100125, P.R. Chine
Courriel: ccpr@agri.gov.cn

avec une copie au:

Secrétariat, Commission du Codex
Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires,
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome, Italie
Courriel: codex@fao.org

GÉNÉRALITÉS

1. Les généralités de l'examen sur la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CAC/MISC 4-1993) peuvent être consultées dans le rapport des 36^{ème} – 47^{ème} sessions du Comité sur les résidus de pesticides (CCPR), y compris les sessions pertinentes de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) tenues entre 2004 et 2015. Les rapports des réunions des comités du Codex sont disponibles à: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings-reports/en/>.

2. À sa 47^{ème} session (mai 2015) le CCPR est convenu de rétablir¹ le groupe de travail électronique sur la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (GTE) dirigé par les États-Unis d'Amérique et coprésidé par les Pays-Bas pour poursuivre la révision de la Classification. Dans ce contexte, deux nouveaux groupes de produits ont été identifiés pour discussion par le GTE et examen par le CCPR48:

- Groupe 021 – Herbes pour la production de sucre et sirops et
- Groupe 024 – Graines pour boisson et sucreries

La liste des participants est présentée dans l'annexe II.

¹REP15/PR, par. 138

3. Le GTE a identifié le groupe de produits 021 Herbes pour la production de sucre et sirops pour examen par le CCPR48. Les observations suivantes ont été formulées par le GTE. L'Equateur a proposé l'inclusion de maïs ((Zea mays) parce que les résidus de maïs sont donnés au bétail pour leur teneur en sucre et en fibres [le maïs est déjà inclus dans 020 Grains de céréales].

L'Union européenne a proposé d'élargir le groupe seulement d'Herbes à Plantes pour inclure un nombre plus important d'espèces. Les sous-groupes proposés incluraient:

- (1) les racines de betteraves à sucre [noter que les betteraves à sucre sont déjà incluses dans 016 Racines et légumes-tubercules],
- (2) les feuilles et les cannes [feuilles d'agave, sorgho doux],
- (3) les racines [racines de polypode commun, racines de yacon] et
- (4) autres [sirop d'écorce de tronc y compris les bouleaux, les frênes à fleurs, les érables et les palmiers].

Cette proposition doit être considérée au regard de la diversité de l'exposition aux pesticides et si le groupe rebaptisé (Plantes, pour la production de sucre et de sirop) resterait dans le type 03 Herbes?

CONCLUSIONS

4. Le GTE soumet pour observations par les membres du Codex et les organisation internationales au statut d'observateurs la proposition fondée sur les considérations accordées par les membres du GTE. La proposition fera l'objet d'un nouvel examen par le CCPR48.

5. Lors de la soumission des observations, les membres et observateurs du Codex sont aimablement invités à tenir compte des délibérations du GTE telles que résumées dans le paragraphe 3 et des principes directeurs et critères pour le regroupement des cultures de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (annexe III).

RECOMMANDATION

6. Le Comité est invité à examiner le sous-groupe et les nouveaux produits pour le groupe 021 – Herbes pour la production de sucre et sirops en vue de leur adoption à l'étape 5 par la 39^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius.

ANNEXE I**Herbes pour la production de sucre ou sirops**Classe A**Type 3 Herbes Groupe 021 Lettre code de groupe**

Le groupe 021, Herbes pour la production de sucre et sirops, inclut les espèces d'herbes dont la teneur en sucre est élevée notamment la tige. Les tiges sont principalement utilisées pour la production de sucre et de sirops, et dans une faible mesure, en tant que légumes ou sucreries. Les feuilles, les épis et plusieurs déchets du procédé de fabrication du sucre et des sirops sont utilisés, entre autres, comme aliments pour animaux (voir groupe 052: Fourrage et plantes fourragères divers.).

Groupe 021 Herbes pour la production de sucre ou sirops

<u>Code no.</u>	<u>Produits</u>
GS 0658	<p>Sorgho, doux</p> <p>Variétés et cultivars de sorgho dont les tiges contiennent des quantités considérables de jus sucré. Entre autres, les cultivars de</p> <p><i>Sorghum bicolor</i> (L.) Moench.</p> <p><i>S. dochna</i> (Forsk.) Snowden</p>
GS 0659	<p>Canne à sucre</p> <p><i>Saccharum officinarum</i> L.</p>

ANNEXE II**LISTE DES PARTICIPANTS**

Nom	Pays / organisation	Courriel
Bill Barney (Présidence)	États-Unis d'Amérique	barney@easop.rutgers.edu
Erica Muller (Coprésidence)	Pays-Bas	e.muller@nvwa.nl
AlmutBitterhof	Union européenne/ European Commission	almut.bitterhof@ec.europa.eu
Amanda Lasso Cruz	Costa Rica / Ministry of Economy, Trade and Industry	alasso@meic.go.cr
Angela Goebel	Allemagne / Federal Ministry of Food and Agriculture	313@bmel.bund.de
Barbara Madden	États-Unis d'Amérique / US Environmental Protection Agency	Madden.barbara@epa.gov
Carlos Venancio	Brésil / Ministry of Agriculture	Carlos.venancio@agricultura.gov.br
Chang Moon-Ik	République de la Corée / Ministry of Food and Drug Safety	1004@korea.kr
Point de contact du Codex, Australie	Australie	Codex.contact@agriculture.gov.au
Point de contact du Codex, Chili	Chili	codex@achipia.gob.cl
Point de contact du Codex, Union européenne	Union européenne	sante-codex@ec.europa.eu
Point de contact du Codex, Ghana	Ghana	codex@gsa.gov.gh ; codexghana@gmail.com
Point de contact du Codex, Inde	Inde	Codex-india@nic.in
Point de contact du Codex, Indonésie	Indonésie	Codex_kementan@yahoo.com ; codex_indonesia@bsn.go.id
Point de contact du Codex, Corée	République de Corée	codexkorea@korea.kr
Dan Kunkel	États-Unis / IR-4	kunkel@aesop.rutgers.edu
David Lunn	Nouvelle-Zélande / Plant Exports	dave.lunn@mpi.govt.nz
David Miller	États-Unis / US Environmental Protection Agency	Miller.David@epa.gov
Deby Arifiani	Indonesia Institute of Sciences	debyarifiani@yahoo.com
Dorin Poelmans	Pays-Bas / Dutch Food and Consumer Product Safety Authority	d.a.m.poelmans@nvwa.nl

Nom	Pays / organisation	Courriel
Dr. Rugayah	Indonesia Institute of Sciences	titikrugayah@yahoo.com
Elizabeth A. Widjaja	Indonesia Institute of Sciences	ewidjaja@indo.net.id
Emanuel Hänggi	Suisse / Federal Food Safety and Veterinary Office	Emanuel.Haenggi@blv.admin.ch
Ethel Humberto reyes Cervantes	Pérou / Servicio Nacional de Seguridad Alimentaria – SENASA	ereyesc@senasa.gob.pe
Eureka Emefa Ahadjie Adomako	Ghana / University of Ghana, Department of Botany	eadomako@ug.edu.gh
Florence Gerault	France / National Expert	Florence.gerault@agriculture.gouv.fr
Jakeline Fernanda Arias Méndez	Équateur / Coordinator of Subcommittee of Pesticide Residues	Jakeline.arias@agrocalidad.gob.ec
Jennifer Selwyn	Canada / Health Canada	Jennifer.Selwyn@hc-sc.gc.ca
Karsten Hohgardt	Allemagne / Federal Office of Consumer Protection and Food Safety	Karsten.hohgardt@bvl.bund.de
Kim Hee-Jung	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	Heejung731@korea.kr
Kim Hyo-Chin	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	Hckim77@korea.kr
K. K. Sharma	Inde / Indian Council of Agricultural Research	kksaicrp@yahoo.co.in
Kwon Chan-Hyeok	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	chkwon@korea.kr
Laura Nollen	États-Unis / US Environmental Protection Agency	Nollen.Laura@epa.gov
Martijn Martena	Pays-Bas / Department for Nutrition, Health Protection and Prevention	mj.martena@minvws.nl
Miki Matsui	Japon / Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries	miki_matsui@nm.maff.go.jp
Patrick Fox	Belgique/ Food Policy, Science and R&D	p.fox@fooddrinkeurope.eu
Paulina Chávez	Chili / Ministry of Health	pchavez@minsal.cl
Paul Osei-Fosu	Ghana / Ghana Standards Authority, Pesticide Residue Laboratory	posei-fosu@yahoo.co.uk
Peter Chan	Canada / Health Canada	Peter.Chan@hc-sc.gc.ca
P. K. Chakrabarty	Inde / Indian Council of Agricultural Research	Adgpp.icar@nic.in ; pranijbc@hotmail.com

Nom	Pays / organisation	Courriel
Raj Bhula	Australie / Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority	raj.bhula@apvma.gov.au
Roberto Manos	Union européenne/ European Commission	roberto.manos@ec.europa.eu
Rogério Silva	Brésil / Ministry of Agriculture	Rogerio.silva@agricultura.gov.br
Roxana Ines Vera Muñoz	Chili / Ministry of Agriculture	Roxana.vera@sag.gob.cl
Segundo Israel Vaca Jimenez	Équateur / Director of Food Safety	Israel.vaca@agrocalidad.gob.ec
Sohn Yong-Wook	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	S9918@korea.kr
Verónica Picado Pomar	Costa Rica / Laboratorio de Análisis de Residuos de Plaguicidas	vpicado@sfe.go.cr
Yoshiyuki Takagishi	Japon / Food Safety and Consumer Policy Division Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries	yoshiyuki_takagis500@maff.go.jp; codex_maff@nm.maff.go.jp
Yuji Matsukura	Japon / Standards and Evaluation Division Ministry of Health, Labour and Welfare	codexj@mhlw.go.jp

ANNEXE III

La Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale contient les denrées alimentaires et les aliments pour animaux pour lesquels des limites maximales de résidus du Codex ne seront pas nécessairement établies.

La Classification a pour but:

- de dresser une liste aussi complète que possible des produits alimentaires dans le commerce, classifiés par groupes sur la base du potentiel similaire du produit pour les résidus de pesticide;
- premièrement d'assurer l'utilisation d'une nomenclature uniforme et deuxièmement de classer les aliments par groupes et/ou sous-groupes aux fins de l'établissement de limites maximales de résidus de groupe pour les produits similaires en termes de caractéristiques et de potentiel pour les résidus; et
- de favoriser l'harmonisation des termes utilisés pour décrire les produits qui sont soumis à des limites maximales de résidus et l'approche par le regroupement des produits dont le potentiel pour les résidus est similaire pour lesquels une limite maximale de résidus de groupe commune peut être établie.

Les critères pour le regroupement des cultures dans la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale:

1. Un potentiel similaire du produit pour les résidus de pesticides.
2. Une morphologie similaire.
3. Des pratiques de production et des types de croissance similaires, etc.
4. Portion comestible.
5. Des BPA similaires pour les usages de pesticides.
6. Comportement similaire des résidus.
7. Flexibilité pour l'établissement des tolérances de (sous) groupes.